

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2011-2015

Collège Mérici

Septembre 2011

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le plan de réussite 2011-2015 du Collège Mérici a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 6 décembre 2010. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 14 décembre 2010.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 20 septembre 2011. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

La démarche d'élaboration du plan de réussite retenue par le Collège se base essentiellement sur le bilan du plan précédent, réalisé dans le cadre de l'autoévaluation de l'efficacité du plan de réussite. Le Collège avait établi à cette occasion des constats, dont un concernant l'attention particulière à porter pour l'élaboration de son prochain plan à la consultation des différentes instances impliquées dans la réussite, en particulier la Commission des études. Plusieurs des recommandations que le Collège a formulées dans son rapport d'autoévaluation visaient l'élaboration d'un prochain plan de réussite plus précis, plus juste et plus rigoureux.

L'introduction du plan de réussite couvre le lien du plan de réussite aux valeurs, à la mission ainsi qu'au projet éducatif du Collège. Elle aborde également les principales étapes du processus d'élaboration du plan, la stratégie d'implantation des mesures ainsi que le mécanisme de suivi de leur mise en œuvre. Le plan présente ensuite les champs d'orientation, les objectifs, les cibles et indicateurs ainsi que les moyens et les modalités de leur mise en œuvre. Finalement, le plan expose les indicateurs de réussite et les cibles institutionnelles. Le Collège joint en annexe la description des services d'aide à la réussite disponibles ainsi que le portrait et l'analyse de situations présentant l'évolution d'indicateurs de réussite depuis 2004.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Le Collège a procédé à l'étude de l'évolution d'indicateurs de réussite depuis 2004. Il a tiré de ces données récentes des constats qui lui ont permis d'établir les caractéristiques de la nouvelle clientèle et de cerner des obstacles à la réussite.

Les orientations¹ et les objectifs

Les services d'aide et de soutien à la réussite, les difficultés d'apprentissage des étudiants et la qualité de la langue constituent les champs d'orientation que le Collège a privilégiés sur la base de son analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite. Parmi les objectifs découlant eux aussi de l'analyse du Collège et correspondant à ces champs d'orientation, notons par exemple la validation de la pertinence d'outils pédagogiques, l'actualisation du processus de dépistage d'étudiants en difficulté et l'harmonisation des pratiques de correction de la langue. De plus, le Collège s'est fixé un objectif concernant l'augmentation des principaux taux de réussite, soit le taux de réussite en première session, le taux de persévérance et le taux de diplomation.

Le Collège prévoit mesurer la progression des résultats vers l'atteinte de chaque objectif en recourant à des indicateurs précis et pertinents pour l'ensemble des objectifs de son plan de réussite précisés par des cibles institutionnelles.

Le mécanisme de mise en oeuvre

Le Collège a prévu des moyens pour atteindre chacun des objectifs du plan de réussite. Des responsables de leur mise en oeuvre et un calendrier de planification sont précisés. Le Collège entend faire annuellement le suivi des mesures et les ajuster, au besoin. Cependant, la Commission invite le Collège à préciser son mécanisme de suivi de la mise en oeuvre en indiquant les responsabilités.

1. Les Collèges peuvent aussi utiliser d'autres termes comme thème, champ d'application ou axe d'intervention.

Le mécanisme de suivi des résultats

La Commission estime que les indicateurs et les résultats attendus inclus dans le plan de réussite devraient permettre au Collège de faire le suivi des résultats. Cependant, elle l'encourage à préciser les principales étapes de son mécanisme de suivi des résultats et à déterminer les responsabilités qui y sont associées.

Conclusion

Le plan de réussite 2011-2015 du Collège Mérici comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial,

Michel Lauzière, président